

## LA FILIALISATION, C'EST LA TRAHISON

**LES FILIALES POUR CONTOURNER LE STATUT !  
LES FILIALES POUR METTRE A BAS LA RÉGLEMENTATION !**

Après l'échec d'un projet d'accord en vue « d'adapter » les dispositions d'application du statut dans les filiales, la direction SNCF tente maintenant de passer en force des modifications du Statut et de l'application des textes réglementaires dans les filiales. Alors que la direction SNCF décide de créer systématiquement des filiales pour les réponses aux appels d'offres TER et pour les nouveaux trafics (*ouigo-classique*) en envisageant des filialisations à plus grande échelle dans toutes les activités du GPF (*TGV, OUIGO, Optim'services...*), la question de l'application du statut et de la réglementation se pose dans la tête de nos dirigeants. Et leurs réponses mettent en danger l'ensemble des conditions d'emplois des salarié-e-s de tous les statuts dans l'entreprise !

**Le 2 MAI, en grève pour notre statut et notre réglementation !**

Au rythme où la direction annonce les filialisations, si nous laissons faire, ce sont plus de 70 000 salarié-e-s qui verront la réglementation du travail et autres RH SNCF disparaître, le Statut devenir obsolète. Les contractuel-le-s perdront eux les droits « miroir » au statut dont ils disposent. **La direction a confirmé ses intentions lors d'une table ronde avec toutes les organisations syndicales...**

La fédération SUD-Rail propose une première journée de mobilisation le 2 MAI, jour de la commission du statut au cours de laquelle la direction veut entériner ces modifications de statut pour une application dans les filiales dès juillet 2022 !

**L'heure est à la mobilisation !**

La direction annonce la couleur, tous les accords collectifs, toute la réglementation, y compris le statut, seront remis en question dans les filiales. Déjà à Ouigo-classique, on peut constater les multiples « écarts » avec les conditions d'emplois dans les sociétés SNCF. C'est ça l'avenir qu'ils nous promettent !

**Il est temps d'envoyer un message clair, nous ne laisserons pas la direction démanteler les droits historiques des cheminots bien souvent acquis dans la lutte de nos aîné-e-s ! RH0077, droit syndical, droit disciplinaire, droit des contractuel-le-s, Accord 35h ... La direction vise la liquidation totale ! Un seul moyen de stopper cette folie du moins disant social. La mobilisation ! Et ça commence le 2 MAI !**

**Dépassons les clivages syndicaux, le 2 MAI,  
Soyons tous en grève et devant le siège de la SNCF !**

Le statut et la réglementation SNCF sont des biens communs, pas la propriété de certains aux dépens des autres. À la vue de l'ampleur de l'attaque, c'est d'unité dont les travailleurs du rail ont besoin ! La fédération SUD-Rail appelle à l'union la plus large possible pour sauvegarder nos acquis, à tous, statutaires comme contractuel-le-s ! Rendez-vous le 2 MAI !